



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

Conakry, le ~~15 JAN 2026~~

Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR)

AAONO N° : 002/EDG-SA/DAAL/PRMP/2026

INVITATION AUX CANDIDATS

Pays	:	République de Guinée
Nom de la Société	:	Electricité de Guinée (EDG-SA)
Source de financement	:	100% fonds propres
Objet du Marché	:	Travaux de construction de neuf (09) nouvelles agences de l'EDG-SA, répartis en neuf (09) lots distincts.
Référence DAO N°	:	002/EDG-SA/DAAL/PRMP/2026

1. La société Électricité de Guinée (EDG-SA), société anonyme publique, a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions au titre du budget, exercice 2026. EDG-SA a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements relatifs au marché des Travaux de construction de neuf (09) nouvelles agences de l'EDG-SA, répartis en neuf (09) lots distincts, comme suit :

Lot 1 : Délégation Régionale de Boké ;

Lot 2 : Agence de Kamsar ;

Lot 3 : Délégation Régionale Labé ;

Lot 4 : Agence de Kouroussa ;

Lot 5 : Agence de Pita ;

Lot 6 : Agence de Forécariah ;

Lot 7 : Agence de Dingiraye ;

Lot 8 : Agence de Macenta ;

Lot 9 : Délégation Régionale Kankan et Agence de Kankan.

ELECTRICITE DE GUINEE – EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF Siège Social immeuble sankaran, carrefour chinois côté nord, minière, commune de dixinn – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

2. À cet effet, la société Électricité de Guinée (EDG-SA) invite les entreprises ci-après à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres Restreint (AOR) :
 - a. **FBF PRESTATION**
 - b. **WAK SARL**
 - c. **GUINEA FINANCE INVEST GROUP**
 - d. **BANKO MULTI PRESTATION SARL**
 - e. **BALLADOU**
 - f. **ATRA BUILDING GUINEA SARL**
 - g. **WAWDOUM-MTS SARL**
 - h. **BBARY MULTI SERVICES**
 - i. **DANKO GLOBAL SERVICE**
 - j. **BSF**
 - k. **GROUP MONDIAL SERVICES**
 - l. **DOMA MULTISERVICES**
 - m. **ND BTP**
 - n. **WOULA MULTI SERVICES**
 - o. **ENATI**
3. Le marché sera passé par Appel d'Offres Restreint National conformément à la réglementation en vigueur en République de Guinée.
4. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la DAAL/Personne Responsable des Marchés Publics, de 08h30 à 16h30 à l'adresse suivante :
EDG-SA – Immeuble Sankaran, 1er étage, La Minière, Conakry
Tél : +224 620 56 03 66
Email : ibrahima-sory.douno@edg.com.gn;
Copie : souleymane-kankou.camara@edg.com.gn; amadou.camara@edg.com.gn;
5. Le DAO est obtenu contre paiement non remboursable de 2 000 000 GNF, répartis comme suit :
 - **50 % au compte « Receveur Central du Trésor » n° 41 110 71**
 - **30 % au compte ARMP n° 201 1000 407 (BCRG)**
 - **20 % au compte EDG-SA n° 7308008965 (ECOBANK Guinée)**

ELECTRICITE DE GUINEE – EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF Siège Social immeuble sankaran, carrefour chinois côté nord, minière, commune de dixinn – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

Les candidats doivent déposer leurs offres techniques et financières, établies conformément aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

6. Les offres doivent être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original, trois (03) copies et une version scannée sur clé USB, à l'adresse ci-après : EDG-SA/DAAL/Personne Responsable des Marchés Publics, 1er étage, Immeuble Sankaran, La Minière, Conakry, République de Guinée, au plus tard **le jeudi 29/01/2026 à 10 h 15 minutes**.
7. Les offres qui ne parviendront pas à la date et à l'heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés, sans être ouvertes.

À noter : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par des intercalaires de couleur, aussi bien dans l'original que dans les copies et dans la version électronique en format PDF, afin d'en faciliter l'examen.

8. Les offres seront ouvertes, le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui souhaitent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse suivante : EDG-SA / DAAL, Immeuble Sankaran, 1er étage, salle de réunion, **le jeudi 29/01/2026 à 11 h 15 minutes**.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission ou une caution bancaire d'un montant supérieur ou égal à 2 % du montant de la soumission, en francs guinéens, valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.
10. La garantie de soumission est délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée en République de Guinée.
11. Les offres doivent comprendre le paiement de la redevance de régulation de 0,60 % du montant hors taxes du marché, à verser sur le compte de l'ARMP, conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joints en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
12. Les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3 % du montant hors taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat, conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 avril 2023, modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attributions et organisation de la DGCMP.

ELECTRICITE DE GUINEE – EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF Siège Social Immeuble sankaran, carrefour chinois côté nord, minière, commune de dixinn – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Direction Générale

13. Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

NB : Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots ; toutefois, un même candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot.

L'EDG-SA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres Restreint, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnité.



El Hadj Gando BARRY
Directeur Général

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF Siège Social immeuble sankaran, carrefour chinois côté nord, minière, commune de dixinn - BP : 1463 - Conakry - République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 - E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn